BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1592

70 – HAUTE-SAÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VESOUL-GRAY

Ventes et cessions

407 789 627 RCS Vesoul.
SOCIETE ANDRE BAZIN.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 4200000.00 EUR.
Adresse : 1, Rue Sainte-Marie, 70300 Breuches.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet de fusion nationale (art.R.236-2 du code de commerce) Personnes participant à l'opération : Absorbante : Dénomination : SOCIETE ANDRE BAZIN Forme : société par actions simplifiée Capital : 4.200.000,00 € Siège social : 1 rue Sainte-Marie 70300 Breuches N° RCS et ville du greffe : 407.789.627 RCS Vesoul Absorbée : Dénomination : LA FINANCIERE PERNA Forme : société par actions simplifiée Capital : 5.250.000,00 € Siège social : 1 rue Sainte-Marie 70300 Breuches N° RCS et ville du greffe : 530.730.332 RCS Vesoul Montant de l'augmentation de capital de la société absorbante : 4.172.960,00 € Évaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 25.130.697,00 € Passif : 317.863,00 € Actif net : 24.812.834,00 € Rapport d'échange des droits sociaux : création de 417.296 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 euros chacune pour la Société absorbante en rémunération de l'apport. S'agissant d'une fusion à l'envers, annulation prévue de 420.000 actions de la Société Absorbante. Montant initial de la prime de fusion : 20.639.874€ ramené après annulation des 420.000 actions de la Société Absorbante à 14.851.072 €. Date du projet commun de fusion : 23 octobre 2026 Date et lieu du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal pour chacune des sociétés participant à l'opération -Absorbante : dépôt le 26 octobre 2026 au Greffe du Tribunal de Commerce de Vesoul -Absorbée : dépôt le 26 octobre 2026 au Greffe du Tribunal de Commerce de Vesoul.